

Directrice de territoire

Gaëlle LESAGE – g.lesage@adapei44.asso.fr

Responsable de la Plateforme d'Appui Renforcé Scolarisation et Pré-Professionnalisation

Yan LECONTE – y.leconte@adapei44.asso.fr

Chef de service UEE élémentaires

Valérie BRUSSET – v.brusset@adapei44.asso.fr



Secrétariat de la Plateforme

8 bis allée Jacques Brissot
44800 Saint Herblain
Tel : 06 77 26 51 44
ueeagglonantes@adapei44.asso.fr



Adapei de Loire-Atlantique

Association Départementale des Amis et Parents
de Personnes Handicapées Mentales
13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90



ÉDUCATION | SCOLARISATION | SOINS | APPRENTISSAGES



POLE ENFANCE NANTAIS

**PLATEFORME D'APPUI RENFORCÉ
A LA SCOLARISATION
ET A LA PRÉ-PROFESSIONNALISATION**



**VEE
Elémentaires**

Joli Mai (Saint Herblain)
Gustave Roch (Nantes)
Pont Marchand (Orvault)





Les Unités d'Enseignement Externalisées Elémentaires

Nées de la volonté politique de l'Adapei de Loire-Atlantique et fruit d'un partenariat soutenu avec l'Education Nationale et les villes de Nantes, Orvault et Saint Herblain, les Unités d'Enseignement Externalisées Elémentaires (U3E) Joli Mai, Gustave Roch et Pont Marchand sont des **dispositifs inclusifs** qui permettent à des groupes de **8 enfants** en situation de handicap intellectuel âgés **de 6 à 12 ans** de vivre au quotidien au sein du lieu de vie « habituel » des enfants de cet âge, à savoir l'école, tout en bénéficiant des modalités d'accompagnement spécialisé répondant à leurs besoins spécifiques.



Intermédiaires entre une classe ordinaire ou un dispositif « inclusion scolaire » (ULIS) et l'IME, à mi-chemin entre l'inclusion individuelle en milieu ordinaire et la prise en charge globale en milieu spécialisé, les U3E visent à favoriser les capacités d'autonomie, sociales et relationnelles de l'enfant en lui permettant de développer des stratégies d'adaptation et de compensation de son handicap, soutenu et accompagné par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire :

- 2 éducateurs.trices
- 1 enseignant.e spécialisé.e
- 1 médecin généraliste et 1 médecin pédopsychiatre
- 1 psychologue
- 1 psychomotricien.ne
- 1 orthophoniste

Les U3E sont une structure médico-sociale avec leur entité propre, rattachée à la Plateforme d'Appui Renforcé à la Scolarisation et à la Pré-Professionnalisation du Territoire « Education, Soins et Apprentissages » Pôle Nantais, complémentaire des modalités déjà existantes sur l'agglomération pour l'Adapei.

Les U3E ne fonctionnent pas comme une ULIS école : il n'est pas demandé à l'enfant d'être avant tout « élève ».

Le volet pédagogique de son projet est aussi important (mais pas plus) que les volets éducatif et thérapeutique. Les temps d'inclusion individuelle au sein d'autres classes ne sont pas recherchés en priorité.

Les U3E ne sont pas une classe « à part » mais un groupe d'enfants parmi d'autres, complètement intégré dans l'enceinte scolaire et fréquentant les mêmes lieux (cour de récréation, restaurant scolaire, bibliothèque, salle informatique...), partageant des projets collectifs avec tout ou partie des autres enfants de l'école.



Les objectifs

- Partager les espaces et temps communs à la vie dans une école : les récréations, la cantine, les temps périscolaires, les sorties, les temps festifs,...
- Partager des temps d'activités pédagogiques identifiés selon des modalités collectives en 1ère intention...mais sans s'interdire le "mieux faisant" (inclusion individuelle)
- Mais aussi : pouvoir être ressource auprès de l'école pour des situations individuelles d'élèves "en difficulté" (ressources spécialisées : observations, partage d'outils, accueil en activité,...)



Le fonctionnement

- Chaque enfant accueilli bénéficie d'un Projet Personnalisé co-construit par les parents et l'équipe spécialisée, mis à jour au moins une fois par an. Il en résulte :
 - la définition d'objectifs visant à développer les compétences émergentes de l'enfant, valorisant les compétences déjà acquises et stimulant les domaines où l'enfant est en difficulté ;
 - la mise en place de moyens adaptés (à l'intra ou à l'extra de l'école) permettant la réalisation des objectifs définis.
- Le calendrier d'ouverture (y compris les périodes de vacances) des U3E est les mêmes que celui des écoles d'accueil
- Horaires : 8h45-15h45.
- Le transport de l'enfant entre son domicile et l'U3E peut être effectué aller et retour au sein d'un taxi collectif mis en place et pris en charge financièrement par l'U3E.
- Les frais de restauration (cantine) sont à la charge des familles (sauf pour les U3E dans des écoles nantaises).

Pour faire partie de ces dispositifs, l'enfant doit :

- avoir une notification MDPH valide, orientant en Institut Médico-Educatif à temps plein ;
- effectuer la démarche d'admission auprès de la Direction de la Plateforme d'Appui Renforcé à la Scolarisation et à la Pré-Professionnalisation des IME Pôle nantais, qui évalue la pertinence d'intégrer l'U3E et le propose à la famille le cas échéant. L'admission est en fonction des places disponibles...

L'UEE Elémentaire s'inscrit dans le parcours de vie de l'enfant : classe ordinaire, ULIS, IME peuvent précéder ou succéder au passage dans l'U3E.